

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 25 Septembre 2024 à 18 h

*salle des Illustres*

## *Liste des délibérations & décisions*

### **I - Décisions municipales**

Décisions municipales n° 2024-064 à 2024-096

Le CM en prend acte

### **II - Affaires générales et ressources humaines**

Modification du tableau des effectifs : recrutement d'un agent contractuel de catégorie A

Adoptée à l'unanimité

### **III - Sports et loisirs, vie associative**

Attribution de subventions aux associations sportives

Adoptée à l'unanimité

### **IV - Tranquillité publique, vie des quartiers, commerce, artisanat et évènementiel**

1. Renouvellement de la Convention de partenariat Ville d'Auch-ADSEA 32 pour la construction de nichoirs à chouette effraie pour la lutte contre les nuisibles
2. Convention de mise en œuvre du rappel à l'ordre municipal au sein des établissements scolaires du territoire communal

Adoptée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

### **V - Urbanisme, travaux et aménagements urbains, patrimoine communal, eau et assainissement**

1. Déploiement et liaison de la vidéoprotection : modification du plan de financement
2. Demande de subvention pour la création d'un skatepark : modification du plan de financement
3. Demande de subvention pour l'aménagement du secteur B du Grand Garros - renaturation
4. Renouvellement de la convention de groupement de commandes entre la commune d'Auch, le Centre Intercommunal d'Action sociale et Grand Auch Cœur de Gascogne pour la fourniture d'équipements et services bâtiments (2024-2029)
5. Enfouissement du réseau de distribution électrique - Chemin du bois du Couget
6. Enfouissement du réseau Orange - Chemin du bois du Couget
7. Révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Auch : débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable

Adoptée 25 voix pour  
3 abstentions

Adoptée à l'unanimité

Le CM en prend acte

### **VI - Education et réussite scolaire, relations avec l'enseignement secondaire et supérieur, culture occitane**

Rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) perçue en 2023

Le CM en prend acte

### **VII - Finances et budget**

1. Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) - approbation du rapport du 12 juin 2024
2. Exonérations de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties des entreprises nouvellement créées ou reprises employant moins de 11 équivalents temps plein

Adoptée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité